

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INTERDICTION DE RASSEMBLEMENTS NON DECLARES PREVUS LES 17 ET 19 AOUT 2021 A CALAIS

Arras, le 17 août 2021

Des rassemblements revendicatifs, visant à protester contre la mise en œuvre du pass sanitaire et organisés par le collectif « Résistance Citoyenne Calaisienne », sont prévus à Calais (place d'Armes) ce jour, à compter de 18h30, ainsi que ce jeudi 19 août 2021, à 18h30.

Ces rassemblements n'ont pas été déclarés en sous-préfecture. En l'absence de déclaration, l'autorité de police n'est pas à même de s'assurer de la mise en oeuvre de conditions de sécurité suffisantes et internes à la manifestation.

Aucun dispositif d'encadrement n'est en outre prévu et aucune mesure n'est envisagée par les organisateurs pour appliquer les gestes barrières permettant de lutter contre la propagation du Covid-19.

Dans ces conditions, au regard des risques graves de troubles à l'ordre public que présentent ces rassemblements non déclarés, non organisés, et afin d'assurer la sécurité des participants, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a interdit, par arrêté préfectoral du 17 août 2021, ces deux manifestations.

Les services de police seront présents pour assurer le respect de cet arrêté préfectoral et la sécurité des personnes et des biens.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9 Tél: 03 21 21 20 05





